



MUSÉE DE PRÉHISTOIRE
D'ÎLE-DE-FRANCE
RETOUR SUR 600 000 ANS D'HISTOIRE

EXPOSITION
DU 29 FÉVRIER AU
31 DÉCEMBRE 2020

les **SÉNONS**

ARCHÉOLOGIE
& HISTOIRE
D'UN PEUPLE

GAULOIS

« ... les Sénon, un des peuples gaulois les plus puissants et qui jouit parmi les autres d'une grande autorité... »

César,
La Guerre des Gaules, V, 54, 2



Brennus, plâtre et bronze. Louis Kley, avant 1891.

Brennus, chef gaulois qui se serait emparé de Rome en 390 avant J.-C., est devenu une figure tutélaire du peuple sénon.

© Emmanuel Berry / Musées de Sens

LES SÉNONS

ARCHÉOLOGIE & HISTOIRE D'UN PEUPLE GAULOIS

29 FÉV. - 31 DÉC. 2020

En participant à la prise et au pillage de Rome en 390 avant J.-C., les Sénon, peuple originaire du Centre-Est de la Gaule, font une entrée fracassante dans l'Histoire. Par cette action hautement politique et symbolique, ils se font connaître des grandes civilisations méditerranéennes. Celles-ci n'avaient, jusqu'alors, qu'une idée imprécise de l'existence de ces communautés guerrières qui peuplaient l'ensemble de l'Europe transalpine.

Plaque tournante des échanges entre les espaces atlantique et nord-alpin, le territoire sénon bénéficie d'une position privilégiée, au croisement des vallées de l'Yonne et de la Seine.

À la lumière des découvertes archéologiques de ces dernières décennies, l'exposition présente toutes les facettes de ce peuple gaulois à partir des vestiges de leurs habitats et de leur culture matérielle en général, mais aussi à travers l'évocation haute en couleur de leurs croyances religieuses et de leurs pratiques funéraires.

LES SÉNONS ENTRENT DANS L'HISTOIRE

Les Sénonis appartiennent au vaste ensemble que forme en Europe occidentale le monde celte.



De l'extrême fin du V^e siècle jusqu'au III^e siècle avant J.-C., de vastes mouvements migratoires conduisent une fraction des Sénonis à s'installer en Italie du Nord, entrant en conflit avec les peuples italiens des bords de l'Adriatique, les principautés étrusques et la jeune République romaine, sans toutefois délaissier leur territoire primitif couvrant la Champagne du sud, le nord de la Bourgogne et l'est du Bassin parisien actuels. C'est à ce moment-là que leur nom apparaît dans les textes des auteurs grecs et romains.

Maintes fois cité par César dans « *La Guerre des Gaules* », le territoire des Sénons, au 1^{er} siècle avant J.-C., fait partie de la Gaule Celtique, en limite des premiers peuples de la Gaule Belgique. Le territoire sénon couvre une part de l'Yonne, du Loiret, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, de la Marne et de l'Aube.

Notre perception des « limites » ou « confins » (*finis*) des territoires gaulois résulte de plusieurs indices : les écrits de César dans « *La Guerre des Gaules* », les limites des diocèses du Moyen Âge, la toponymie...



Carte des peuples de la Gaule vers le milieu du 1^{er} siècle avant J.-C.

Le territoire entre Rhin et Pyrénées que César appelle Gaules était divisé en quatre parties d'inégale surface : la Gaule Belgique, la Gaule Celtique, l'Aquitaine et la Narbonnaise ou Gaule transalpine. Ce vaste ensemble regroupait environ 64 « peuples », dont celui des Sénons.

© Stephan Fichtl / Cartographie IGN

UN TERRITOIRE STRUCTURÉ

La multiplication des opérations de fouilles préventives et des prospections aériennes dans le Bassin parisien permet aujourd'hui d'avoir une vision assez précise des campagnes gauloises de cette région.

Les fermes sont délimitées par des systèmes d'enclos plus ou moins complexes dont les fossés sont bien visibles en vue aérienne.

À côté des fermes modestes, des sites semblent correspondre aux domaines ruraux des grands aristocrates gaulois, bien connus par les textes antiques. Avec leur enclos réservé à l'habitation et le vaste enclos délimitant les infrastructures de l'exploitation agricole, ces établissements évoquent les futures grandes *villae* romaines de Gaule.

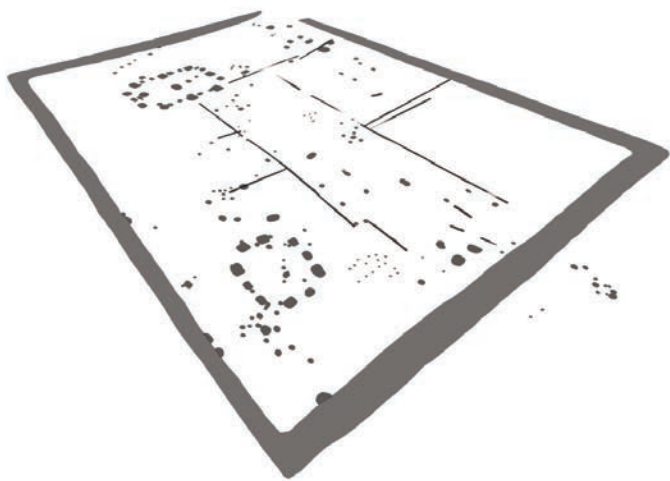
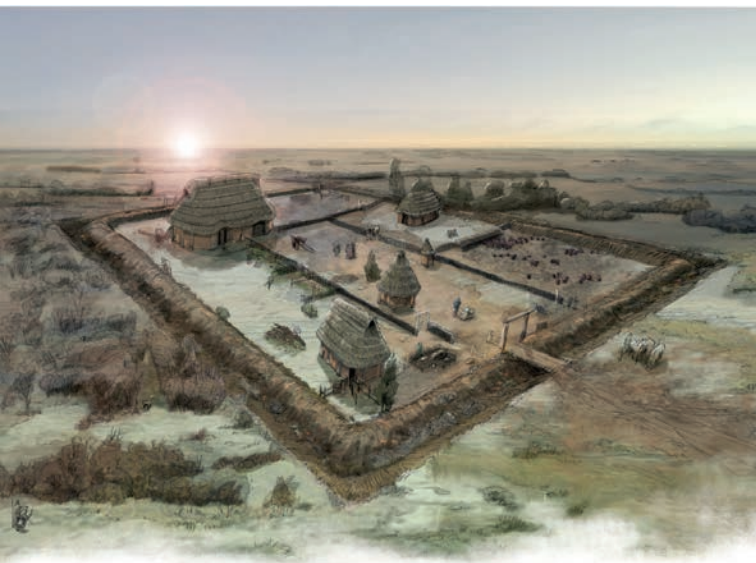
Les premières agglomérations font leur apparition au début du II^e siècle avant J.-C. Il s'agit de sites dits « ouverts » (sans fortification) aux fonctions artisanales et commerciales. Le plan et l'organisation de ces sites demeurent difficiles à identifier car bon nombre d'entre eux sont recouverts actuellement par une ville ou un bourg moderne.

À la fin du II^e siècle avant J.-C., apparaissent les *oppida* : des agglomérations protégées par un rempart d'un type particulier, le *murus gallicus*, qui forme une limite ostentatoire de la ville. Aux activités artisanales et commerciales s'ajoutent des fonctions politiques et religieuses.



Restitution 3D du domaine aristocratique de Batilly-en-Gâtinais, « les Pierrières » (Loiret)

© Court-Jus Production



Restitution de la ferme de Bazoches-les-Bray, « La Voie Neuve »
(Seine-et-Marne)

© François Reuille

UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE

La majeure partie de la population occupe les très nombreux établissements ruraux. L'agriculture, avec ses multiples activités, se développe grâce à l'essor de l'artisanat du fer, dont la production explose, permettant l'invention de nombreux outils adaptés aux pratiques agricoles.



Restitution du remplissage d'un silo.

© ^aRU-MOR

Les animaux domestiques sont élevés pour la viande, le lait dont on fait des fromages, du beurre et de la crème, pour la laine et le cuir, mais aussi pour assurer divers services comme le transport, le labour ou le gardiennage.

L'artisanat occupe une place importante. Les Gaulois excellent dans la production de l'outillage en fer, dans les travaux du bois (charpentage, charronnage, tonnellerie), dans l'orfèvrerie et ses différentes techniques (émaillage, étamage, filigrane).

Parallèlement à l'existence d'un artisanat spécialisé, une grande partie des objets, qui ne demandent pas une grande technicité, sont fabriqués au sein de la maisonnée. C'est le cas des poteries qui sont modelées à la main ou montées au tour à partir du III^e siècle avant J.-C. On y pratique également les activités liées à la fabrication des tissus, le tannage des peaux pour le cuir, le travail de l'os et du bois de cerf, de l'osier pour la confection de paniers ou de nasses à poissons.

C'est également au sein de la maisonnée que se réalisent toutes les activités liées à l'alimentation, comme la mouture du grain, la préparation des salaisons, de boissons, etc.



Outillage en fer. Cannes-Ecluse, « Le Petit Noyer » (Seine-et-Marne)

© Emmanuel Berry / Musées de Sens



Vases en terre cuite. Pont-sur-Yonne, « Bas des Renardières » (Yonne). IV^e siècle avant J.-C.

© Carole Bell / Ville de Troyes

LE TERRITOIRE SÉNON : UN CARREFOUR PRIVILÉGIÉ DE CIRCULATION

Très bien situé car traversé par des itinéraires reliant la Méditerranée et le nord-ouest de l'Europe, le pays sénon profite d'une partie des principaux échanges commerciaux de l'époque. Il est fréquenté par un flux abondant de commerçants qui transportaient dans les deux sens quantité de biens pouvant être taxés et à qui on pouvait aussi vendre des produits locaux.

Au cœur du territoire sénon, le confluent de la Seine et de l'Yonne est un point stratégique comme en témoignent les vestiges d'occupations découverts ces dernières décennies.

Les importations depuis la Méditerranée apparaissent au début du II^e siècle avant J.-C. Il peut s'agir de pièces exceptionnelles, mais aussi d'objets plus courants,



principalement de la céramique à vernis noir fabriquée en Campanie (Italie), servant à la consommation du vin, lui-même transporté dans des amphores également italiennes, mais aussi de l'huile venue des Pouilles, des sauces de poisson de l'Andalousie, etc.

Entre la fin du III^e et le I^{er} siècle avant J.-C., les Gaulois adoptent la monnaie, suivant en cela des modèles grecs et italiens.

Dès le milieu du II^e siècle avant J.-C., apparaît en Gaule un nouveau type de monnaie plus ordinaire : le potin. Il s'agit de pièces coulées constituées d'un alliage de cuivre, d'étain et d'un peu de plomb, fabriquées en grandes séries jusqu'au début du I^{er} siècle avant J.-C.



Restitution du déchargement d'une embarcation chargée d'amphores et de tonneaux le long d'un débarcadère.

© ^aRU-MOR

UN ART ENTRE ORNEMENTATION ET CODE VISUEL

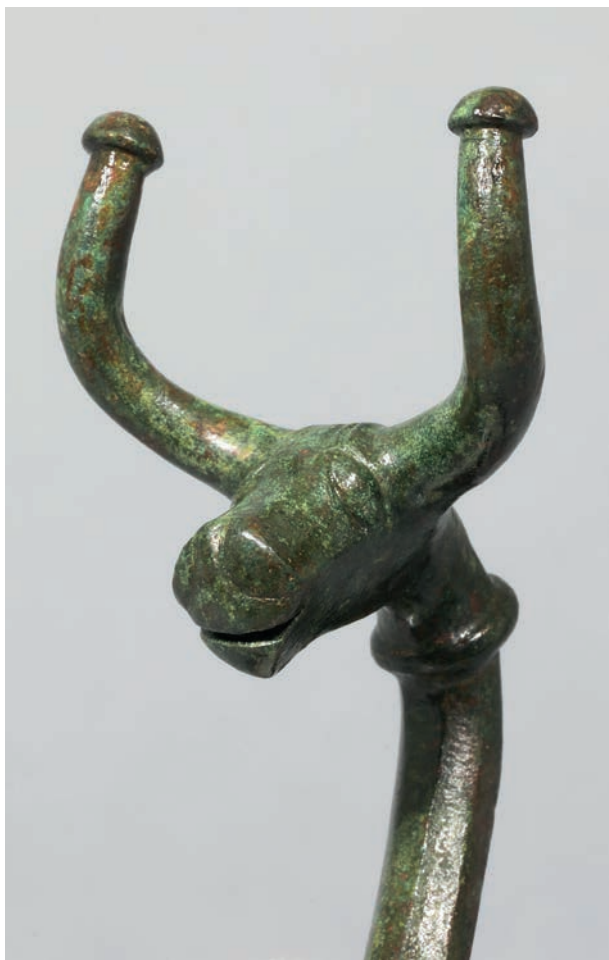
Entre la seconde moitié du IV^e siècle et le début du III^e siècle avant J.-C., le Pays sénon a livré des objets exceptionnels, que l'on considère aujourd'hui comme des chefs-d'œuvre d'art celtique. Ils se rattachent au style dit « végétal continu » (rinceaux, esses, palmettes, triscèles) et au style baroque dit « plastique » qui lui succède et dont le répertoire s'enrichit de créatures fantastiques, de masques aux yeux surdimensionnés, entremêlés de motifs végétaux.



3 torques ternaires en bronze (Pogny et la Chaussée-sur-Marne, Aube) et 2 torques à arceaux en bronze (Environs de Sens, Yonne), IV^e siècle avant J.-C.

© Carole Bell / Ville de Troyes

Ils sont l'œuvre d'artisans spécialisés d'une haute technicité, de véritables créateurs, dont les productions répondent à des canons de représentation précis qu'ils connaissent parfaitement. Et seuls les plus puissants et les plus riches des dominants peuvent s'attacher les services de ces artisans.



Tête de taureau en bronze, Varennes-sur-Seine, « Le Marais du Pont » (Seine-et-Marne). I^{er} siècle avant J.-C.

© Carole Bell / Ville de Troyes

PRATIQUES ET RITES RELIGIEUX

Pendant longtemps, les pratiques et les rites religieux des Gaulois n'étaient connus que par les textes antiques qui mettaient l'accent sur leur aspect barbare ou exotique.

Au cours des dernières décennies, plusieurs sanctuaires gaulois ont été bien identifiés. Délimités par un fossé, ils comportent un bâtiment central construit sur poteaux en matériaux périssables.

Les accumulations en série d'objets différents souvent brisés (céramiques, monnaies, rouelles, armes, objets personnels ou publics), retrouvés dans les sanctuaires, suggèrent une consommation collective associée à des rites sacrificiels et à des dépôts d'objets en offrandes votives dans des lieux communautaires.



Maquette du sanctuaire de la Villeneuve-au-Châtelot, « les Grèves » (Aube)

© Patrick Guéneau (maquette et photo)



Rouelles en bronze, or et argent. La Villeneuve-au-Châtelot, « les Grèves » (Aube)

© Carole Bell / Ville de Troyes

La proximité entre les domaines funéraire et religieux démontre l'importance du culte des ancêtres.

Des dépôts d'individus dans des fosses de type silo, courants durant le début du deuxième âge du Fer, sont observés au confluent de la Seine et de l'Yonne. L'intention de ces dépôts pourrait être culturelle et sacrificielle, par exemple pour obtenir une meilleure récolte l'année suivante.



Fosse-silo contenant un squelette humain à Varennes-sur-Seine, « Le Volstin » (Seine-et-Marne).

© Élodie Wermuth



Reconstitution d'une fosse-silo enfermant quatre défunts.

© ^aRU-MOR

rites et pratiques funéraires

Les usages et les normes funéraires observés renvoient aux coutumes propres à chaque communauté culturelle. Ils nous renseignent sur les réponses collectives, sociales, élaborées par un groupe humain pour faire face à la mort et aux traumatismes subis.

Les Sénonis privilégient, du milieu du V^e au début du III^e siècle avant J.-C., le rite de l'inhumation. Les défunts sont inhumés habillés, avec des accessoires vestimentaires (fibules, anneaux de ceinture, épingles en bronze), des parures (torques, bracelets, quelques rares perles de verre, bagues ou anneaux de cheville). Les tombes masculines peuvent contenir une panoplie d'armement complète : épée dans son fourreau, umbo de bouclier, fer de lance, anneaux et chaîne de suspension.

Les crémations apparaissent au début du III^e avant de se généraliser au II^e siècle avant J.-C. Dans un premier temps, les restes osseux non triés ni lavés sont généralement jetés en vrac dans une fosse circulaire avec les résidus de crémation et les objets d'accompagnement non brûlés. D'abord ponctuellement, puis de manière systématique, ils sont mis dans une urne cinéraire après tri et lavage, et déposés dans une fosse circulaire.

Des vases, utilisés pour servir les aliments ou la boisson, sont parfois associés aux urnes cinéraires dont certaines contiennent les restes brûlés. Systématiquement brisées ou pliées après leur passage sur le bûcher, les armes sont disposées autour ou au-dessus de l'urne. Les parures ou objets personnels sont démontés ou cassés avant la crémation.



Urne cinéraire. Pont-sur-Yonne, « Beaujeu » (Yonne). Fin du VI^e siècle avant J.-C.

© Carole Bell / Ville de Troyes



Restitution d'une inhumation. Fin IV^e - début III^e siècle avant J.-C.

© ^aRU-MOR



Armes et parures en fer retrouvées dans une sépulture.
Saint-Benoît-sur-Seine, « la Perrière » (Aube)

© Carole Bell / Ville de Troyes

L'IDENTITÉ SÉNONE

La parure est un marqueur d'appartenance à un groupe à la fois local et statuaire. Les Sénoniens sont un des rares peuples celtiques occidentaux à avoir laissé entrevoir, dans leurs pratiques funéraires, leur identité culturelle au travers des parures féminines. Celles-ci se distinguent par des décors typiques que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le monde celtique, sauf cas exceptionnels qui suggèrent des cas d'échanges matrimoniaux ou des migrations. Deux types de torques sont alors en vogue chez les Sénoniens : les torques dits « ternaires » et les torques dits « à arceaux ».



Portrait de deux femmes portant respectivement un torque ternaire (à gauche) et un torque à arceaux (à droite).

© *RU-MOR



Cheval en bronze. Guerchy, « les Créchaumes » (Yonne)

© Carole Bell / Ville de Troyes

L'équipement militaire des Sénon s'inscrit dans la longue évolution de l'armement des sociétés celtiques des cinq derniers siècles avant J.-C.



Restitutions de guerriers du IV^e au I^{er} siècle avant J.-C.

© Jose Cabrera

À l'occasion de ses campagnes militaires, César livre un précieux témoignage sur les institutions des cités gauloises et les données relatives aux Sénon sont plus abondantes que pour la plupart des autres peuples gaulois.

César évoque des « cités » (*civitates*) gauloises et donc des entités politiques. Au sommet de la cité-État sénone se trouve un roi, dont deux sont cités par César : *Moritasgos* et *Cavarinos*, deux frères issus d'une lignée royale, ce qui suggère, sinon un pouvoir dynastique, du moins l'exercice de la royauté par un nombre réduit de familles au statut privilégié.

La deuxième institution majeure est le sénat (*senatus*), composé de notables selon des critères qui devaient comprendre l'honorabilité, les mérites guerriers et le degré de fortune de l'individu et de sa famille.

LES SÉNONS PENDANT LA GUERRE DES GAULES

Il n'y a qu'une allusion aux Sénonis dans les premiers livres de *La Guerre des Gaules*, quand, en 57, César les charge, ainsi que les autres peuples voisins, de surveiller les Belges. Éloignés des théâtres d'opérations des années 58 à 55, les Sénonis n'entrent en scène qu'à la fin de l'année 54 alors qu'éclate un conflit entre *Cavarinos* et son frère *Moritasgos*, l'ancien roi, pour la désignation du nouveau souverain. César tente d'imposer *Cavarinos* mais celui-ci est chassé de sa cité par ses propres concitoyens dès l'automne 54. Pour le conquérant romain, il s'agit d'un crime contre son autorité et d'une déclaration de guerre en vertu des accords conclus, d'autant plus qu'à l'hiver 54-53 *Acco*, un des chefs sénonis, déclenche un soulèvement contre les Romains avec l'alliance des Carnutes et des Trévires. César réagit diplomatiquement mais sévèrement. À l'automne 53, César réunit à Reims une assemblée des cités gauloises au cours de laquelle *Acco* est jugé puis exécuté. Six légions s'installent ensuite chez les Sénonis, à *Agedincum-Sens*, pour l'hivernage 53-52.



L'année 52 marque une recrudescence des tensions entre les Romains et les Sénon. Alors même qu'*Agedincum-Sens* abrite le principal camp de base romain, les Sénon se soulèvent à nouveau durant l'hiver. César assiège la place forte de *Vellaunodunum* durant deux jours avant d'obtenir sa reddition. Peu après, *Metlosedum-Melun* s'oppose au légat *Titus Labienus* qui entend y traverser la Seine avec quatre légions pour se mesurer à *Camulogène* près de Lutèce. Malgré une résistance acharnée, la bataille de Lutèce se solde par une défaite des Gaulois. Elle est la seule vraie bataille menée par les Sénon contre les troupes romaines. De son côté, César marche vers *Gergovie* où il est tenu en échec par *Vercingétorix*. Les Sénon contribuent enfin, avec 12 000 hommes, à l'armée de secours censée libérer *Vercingétorix* enfermé dans *Alésia* à la fin de l'été 52.

Le désastre d'*Alésia* marque, pour l'essentiel, la fin de la résistance des cités gauloises et le terme de leur indépendance.



Lionel Noël Royer, *Vercingétorix jette ses armes aux pieds de Jules César*, 1899, huile sur toile
Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay

LES SÉNONS APRÈS LA CONQUÊTE

Après la conquête, le paysage se reconfigure avec l'abandon des sites de hauteur, la création de nouveaux sites urbains et de villages non fortifiés avec des frontières plus poreuses favorisant l'activité économique. Les agglomérations préromaines poursuivent leur expansion.

Les axes routiers ouverts par l'Empire romain reprennent en grande partie le réseau gaulois déjà très dense, reliant les grandes agglomérations préexistantes aux plus petites créées après la conquête.

La plupart des nécropoles continuent à être utilisées, tout comme les sanctuaires ruraux.

Agedincum-Sens conserve son toponyme celtique et devient chef-lieu de la cité des Sénonis, relais administratif et lieu de cantonnement de troupes romaines. Le latin se substitue à la langue celtique et la communauté civique, menée par les notables, est régie par les standards romains.



Tuile portant un abécédaire. Châteaubleau, « La Tannerie » (Seine-et-Marne), II^e - IV^e siècle après J.-C.

© Fabien Pilon / La Riobé

EXPOSITION RÉALISÉE :

- par les Villes de Sens et de Troyes et présentée, du 19 mai au 29 octobre 2018, au Palais synodal de Sens et au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes
- avec le soutien de la Direction des affaires culturelles d'Île-de-France – Ministère de la Culture et de la Communication

COMMISSARIAT GÉNÉRAL :

Eric Blanchegorge, conservateur en chef du Patrimoine, directeur des musées de Troyes

Nicolas Potier, conservateur des Musées de Sens, directeur du Patrimoine et du Tourisme

COMMISSARIAT SCIENTIFIQUE :

Luc Baray, directeur de recherche au CNRS – UMR 6298 ARTEHIS, université de Bourgogne

ILLUSTRATIONS :

Jose Cabrera

^aRU-MOR

ADAPTATION DE L'EXPOSITION À NEMOURS :

Luc Baray, directeur de recherche au CNRS

Anne-Sophie Leclerc, conservatrice en chef du Patrimoine, responsable du musée de Préhistoire

Patrick Gouge, archéologue, Département de Seine-et-Marne

Christophe Devilliers, régisseur des collections, musée de Préhistoire

Yann Emery, PAO, musée de Préhistoire

Jean- Luc Rieu et Delphine Tuzi, service des publics, musée de Préhistoire

Nicolas Alvaraes, service technique, musée de Préhistoire

Marie-Pierre Boutin et Corinne Petit, secrétariat, musée de Préhistoire

L'EXPOSITION A BÉNÉFICÉ DE PRÊTS DES INSTITUTIONS SUIVANTES :

- Les musées de Sens, la Société Archéologique de Sens, le musée d'Art et d'Histoire de Troyes, le musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine, le musée d'Art et d'Histoire d'Auxerre, le musée municipal de Tonnerre, l'association La Riobé (Châteaubleau)
- Les Services Régionaux de l'Archéologie (DRAC – Ministère de la Culture et de la Communication) des régions Centre - Val de Loire, Grand-Est et Bourgogne - Franche-Comté
- Le Centre départemental d'Archéologie de la Bassée - Département de Seine-et-Marne

NOUS EXPRIMONS NOTRE RECONNAISSANCE À :

Dominique Aguilar, Philippe Amourette, Cécile Bertran, Eric Blanchegorge, Thierry Bonin, Violaine Bresson, Béatrice Canivet, Monique de Cargouët, Dorothee Censier, Cyrille Chenaie, Jessy Clemendot, Jean-Luc Dauphin, Lisa Delorme, Stephan Fichtl, Virginie Garret, David Geoffroy, Émilie Gil, Patrick Guéneau, Manuella Henry, Jocelyne Hiret, Milène Jallais, Joël Kerbaol, Delphine Lannaud, Thierry Massat, Karine Matar-Pernia, Michèle Moyné-Charlet, Ludivine Péchoux, Sylvie Pereira, Norbert Picard, Fabien Pilon, Nicolas Potier, Carole Raddato, Stéphane Révillion, Nathalie Roux, Valérie Schydrowsky, Marc Talon, Cécile Tardif, Élodie Therial, Rodolphe Vandezande, Christophe Vendries, Magali Villetard, Eugène Warmenbol.

CATALOGUE DE L'EXPOSITION :

Les Sénons. Archéologie & Histoire d'un peuple gaulois. Sous la direction de Luc Baray. Éditions Snoeck, Gand, 2018, 384 p.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE D'ÎLE-DE-FRANCE

48 avenue Étienne Dailly - 77140 Nemours

Tél. : 01 64 78 54 80 - Fax : 01 64 78 54 89

prehistoire@departement77.fr

Ouvert tous les jours sauf le mercredi matin

et le samedi matin, de 10h à 12h30 et de 14h

à 17h30, et jusqu'à 18h en juillet et août.

Fermé les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

DROITS D'ENTRÉE

• Tarif :


- 5 € : entrée plein tarif


- 3 € : entrée tarif réduit (18-25 ans, + de 65 ans, groupes)

- Entrée gratuite pour les moins de 18 ans

Tarifs détaillés sur www.musee-prehistoire-idf.fr

CONFORT DE VISITE

 Salles d'exposition et collections permanentes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aide nécessaire pour les personnes en fauteuil roulant (pente supérieure à 6%). Prêt de fauteuil roulant et de sièges-cannes. Toilettes adaptées.

 Salle de conférence équipée en boucle magnétique pour personnes malentendantes appareillées.

 Parcours découverte des collections permanentes au moyen de 5 boîtes tactiles.

Visites et animations adaptées sur réservation. Application de visite gratuite pour smartphones (Android et iOS) téléchargeable sur les stores.

ACCÈS

• Route Départementale 607

• Depuis Paris (80 km) : autoroute A6, en direction de Lyon, sortie 16, Montereau-Fault-Yonne / Nemours.

• SNCF : au départ de Paris / Gare de Lyon, direction Montargis, arrêt Nemours - Saint-Pierre. Transport urbain de la gare jusqu'à 300 m du musée / ligne 5 / arrêt Les Chaudins.



seine-et-marne.fr



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Flasher-moi !



musee-prehistoire-idf.fr



IMPRIM'VERT



Alliance PG



Jose Cabrera



Département de Seine-et-Marne



Musée de Préhistoire d'Île-de-France



Impression



Alliance



Voie publique



Février 2020



Crédit visuel de couverture



Jose Cabrera